



Comité interministériel à l'intégration élargi (Représentants ministériels et représentants de la société civile)

Compte-rendu de la réunion du 2 octobre 2023, 14h00 – 15h00

En présentiel

Ordre du jour :

1. Mot de bienvenue et introduction
2. Présentation du rapport « *Consultations relatives à certains aspects du processus d'intégration des personnes bénéficiaires de la protection internationale (BPI) au Luxembourg : l'apprentissage des langues, l'emploi et e logement* » de l'UNHCR
3. Actualités en lien avec le vivre-ensemble interculturel
4. Divers

Présents : **Représentants ministériels et représentants de la société civile** : Mme Anita Helpiquet (CLAE), Mme Lena Hartz (ASTI), M. Sérgio Ferreira (ASTI), Mme Nonna Sehovic (Caritas), M. Marc Josse (Croix-Rouge luxembourgeoise), Mme Véronique de Ryckere (UNHCR), Mme Carine Rustom (UNHCR), Mme Stéphanie Rapin (consultante UNHCR), M. Driss Moussaïd (ONA), M. Jean-Claude Milmeister (MESR), Mme Joëlle Gilles (MJ), Mme Elisabeth Reisen (MENEJ), Mme Nadine Erpelding (MC), M. Christopher Witry (MEGA), M. Ben Max (MDIG), Mme Cathrin Nordmo (MLOG), M. Laurent Solazzi (MECO), M. Alain Bliss (MAEE)

MIFA : Mme Anne Daems, M. Christian Bintener, Mme Conny Heuertz, Mme Gesa Schulte, Mme Anna Kirsch

Excusés : M. Munir Ramdedovic (CNE), Mme Anne-Catherine Lorrang (MFP), Mme Aurélie Spigarelli (MFP), Mme Mariza Guerreiro Victoria (MINT), M. Laurent Peusch (ADEM), Mme Stéphanie Voll (MSAN), M. Claude Tremont (MTEESS), M. Marc Konsbruck (MIFA)

1. Mot de bienvenue et introduction

Anne Daems, qui a repris la responsabilité du Département de d'intégration de Jacques Brosius au 1^{er} juillet 2023, a souhaité la bienvenue à tous les participant-e-s et les a remercié-e-s de leur présence.

Le comité interministériel élargi a porté sur les sujets prévus à l'ordre du jour.

2. Présentation du rapport « *Consultations relatives à certains aspects du processus d'intégration des personnes bénéficiaires de la protection internationale (BPI) au Luxembourg : l'apprentissage des langues, l'emploi et le logement* » par Mme Stéphanie Rapin pour l'UNHCR

Anne Daems a présenté Mmes Véronique de Ryckere, Responsable de l'Unité de protection de l'UNHCR Belgique et Luxembourg, Carine Rustom, Associée à la protection et Stéphanie Rapin, consultante.



Véronique de Ryckere a entamé la présentation en remerciant les acteurs ayant contribué à l'étude [« Consultations relatives à certains aspects du processus d'intégration des personnes bénéficiaires de la protection internationale \(BPI\) au Luxembourg : l'apprentissage des langues, l'emploi et le logement »](#). L'objectif principal de cette étude était **d'entendre la voix des personnes bénéficiaires de protection internationale (BPI) afin de mieux comprendre leur expérience au Luxembourg**.

Stéphanie Rapin, la consultante engagée pour mener l'étude, a ensuite présenté la **méthodologie** utilisée. Suite à une **revue de la documentation** existante, entre 2021 et 2022, des **entretiens ont été menés avec 39 personnes BPI ou personnes anciennement BPI** (aujourd'hui devenues Luxembourgeoises). Les participants étaient âgés de 20 à 50 ans et étaient originaires, entre autres, d'Afghanistan, de Syrie, d'Érythrée et d'Irak. La participation à l'étude était volontaire et les participants ont été informés au préalable des conditions de participation et du traitement des données collectées. Des **entretiens** ont également été menés avec des **représentants du monde étatique et des associations** actives dans le domaine de l'intégration des personnes BPI.

L'étude met en évidence le fait que **les personnes BPI font référence aux trois dimensions de l'intégration : économique, juridique et culturelle**. De nombreuses personnes ont souligné l'importance de connaître les lois et la culture du pays, afin de pouvoir vivre comme tout le monde et être égaux en droit. Beaucoup ont exprimé leur **gratitude** à l'égard des personnes qui les accompagnent dans leur parcours d'intégration. En même temps, il y a aussi le **sentiment parfois d'être instrumentalisé** à travers les différents acteurs.

Le **processus d'accueil** apparaît très important pour l'intégration aux yeux des BPI. De nombreuses personnes déclarent avoir rencontré des difficultés pendant ce processus, citant les **longs délais d'attente, l'interdiction de travailler** etc. Les outils développés pour faciliter le processus ne sont pas bien connus. **Très peu de gens connaissent le contrat d'accueil et d'intégration (CAI)**, et ceux qui le connaissent n'en comprennent pas l'utilité. Peu de retour sur le **parcours d'intégration accompagné (PIA) mais indications qu'il n'est pas approprié** au niveau du contenu et pas systématiquement traduit.

Les personnes BPI soulignent que **les problèmes de communication liés à la maîtrise des langues** amplifient les problèmes rencontrés au quotidien, y compris la mise en valeur de leurs compétences sur le marché de travail. L'accès gratuit aux **cours et de pratique des langues** est un point positif, mais il y a un manque d'offres de cours intensifs et pas assez de recours aux services d'interprétariat. De plus, les **méthodes d'apprentissage proposées sont considérées insuffisamment adaptées** aux besoins des personnes BPI. L'accès à ces apprentissages peut être problématique du fait de difficultés de garde des enfants, et des distances à parcourir pour les personnes vivant dans les foyers. Les **recommandations** de l'étude dans ce domaine comprennent :

- Etoffer l'offre de l'interprétariat pour les démarches en lien avec l'intégration
- Accorder une place centrale à l'accompagnement individuel dans l'apprentissage des langues
- Renforcer la panoplie des méthodes d'apprentissage des langues
- Permettre et encourager la participation de toutes personnes aux cours de langues par exemple en facilitant l'accès gratuit à des modes adéquats de garde des enfants.



Interrogés sur leur **intégration dans le domaine de l'emploi**, les participants à l'étude expriment leur frustration à l'égard du fait qu'ils ne peuvent pas travailler pendant les premiers mois de la demande de protection. Les **exigences linguistiques** sont les principaux obstacles à l'emploi et limitent également l'accès aux **services fournis par l'ADEM**. **L'accès aux professions réglementées reste problématique**. Souvent, une expérience en Europe est exigée, mais le droit d'effectuer un stage est refusé aux DPI. De nombreux BPI déplorent un **manque de connaissances et d'orientation concernant le marché de travail** au Luxembourg, souhaitant que l'ADEM et l'ONIS fassent plus pour les aider. Face à la difficulté d'accéder un emploi, certaines personnes envisagent l'entrepreneuriat. Or, **l'accès à un compte bancaire professionnel reste compliqué**. La reprise des études est également envisagée par un certain nombre de personnes, mais souvent ne peut pas avoir lieu pour des raisons financières ou linguistiques. Les **recommandations** de l'étude dans ce domaine comprennent :

- Faciliter l'accès au marché du travail le plus tôt possible et rendre l'autorisation d'occupation temporaire plus accessible et flexible
- Accorder aux DPI l'autorisation d'effectuer des stages professionnels
- Permettre à tous les BPI d'accéder à tous les services proposés par l'ADEM
- Clarifier les directives de la Banque centrale pour l'accès des BPI aux comptes bancaires professionnels
- Approfondir l'étude sur [Le racisme et les discriminations ethno- raciales au Luxembourg](#) par rapport aux BPI

En matière de **logement**, les personnes BPI sont confrontées à l'extrême complexité de la situation immobilière au Luxembourg. En **l'absence de solutions à coût abordable**, beaucoup de personnes BPI ont de grandes difficultés à sortir des foyers. Les barrières administratives aux **solutions temporaires** (p.ex. logement fourni par les communes) sont élevées, et une fois sécurisées, les solutions temporaires sont souvent de trop courte durée. **L'accompagnement des personnes BPI est inégal** selon les foyers et les situations individuelles, et les familles monoparentales en particulier ont des difficultés à trouver un logement approprié. **Les stéréotypes et la méconnaissance de la part des acteurs de l'immobilier de la situation spécifique des BPI** aggravent la situation. Les **recommandations** de l'étude dans ce domaine comprennent :

- Renforcer l'encadrement social dans les foyers pour la recherche d'un logement
- Garantir que les mêmes services soient accessibles à tous·tes les BPI
- Continuer et étendre la durée des contrats de gestion locative sociale
- Explorer avec le secteur privé les possibilités de combiner offres de logement et offres de travail
- Inclure les BPI dans le champ de l'étude sur le racisme et les discriminations raciales

Véronique de Ryckere conclut la présentation de l'UNHCR avec une synthèse des principales recommandations issues de l'étude : **une meilleure coordination dans l'orientation et l'assistance aux BPI, adaptée aux besoins de la personne, une attention particulière à l'apprentissage des langues et l'inclusion des BPI dans la définition et la mise en œuvre des services qui leurs sont proposés.**



Sylvain Besch (CEFIS) a demandé **où les participant·e·s à l'étude étaient logés**. Stéphanie Rapin a répondu qu'au moment de l'étude, ils vivaient soit en foyer, soit dans des logements privés, soit dans le cadre de la gestion locative sociale.

Nadine Erpelding (MC) voulait savoir si des **personnes ayant des besoins particuliers** ont également participé à l'étude. La réponse à cette question a été négative.

Jean-Claude Milmeister (MESR) a demandé **selon quels critères les personnes BPI ont été sélectionnées** pour participer à cette étude. Stéphanie Rapin (UNHCR) a répondu que le HCR a travaillé avec des associations actives dans le domaine pour identifier des personnes intéressées à participer à la consultation. Il n'y avait pas critères de participation par rapport au degré d'enseignement.

Anita Helpiquet (CLAE) a souhaité savoir pourquoi l'échantillon des participant·e·s à l'étude ne contenait que quatre nationalités. Stéphanie Rapin a répondu qu'il en contient plus, mais que les groupes étaient si petits que l'anonymat pourrait être compromis s'ils étaient mentionnés.

Sérgio Ferreira (ASTI) s'est réjoui du fait que l'étude présentée confirme certains des points que soulèvent le *Lëtzebuenger Flüchtlingsrot* (LFR) et les associations du terrain depuis de nombreuses années.

Marc Josse (CRL) a confirmé l'impression qui se dégage du rapport de l'UNHCR selon laquelle les offres étatiques et associatives de soutien aux personnes BPI sont morcelées, et a souligné **l'importance d'un organe de coordination** qui pourrait designer des politiques d'intégration holistique. De plus, Marc Josse est d'accord avec le fait qu'un **accompagnement personnalisé** pour l'orientation professionnelle est important, et se demande s'il serait possible de le faire déjà avec les personnes DPI. Pour l'UNHCR, **l'orientation professionnelle doit se faire le plus tôt possible**. En effet, une étude récente menée par la banque mondiale en Suisse met en évidence les effets négatifs de l'intégration tardive. Maintenir l'autonomie des DPI est bénéfique, même en cas de retour dans leur pays d'origine.

Nonna Sehovic (Caritas) a souhaité savoir **si des études similaires ont été menées dans d'autres pays**. Elle a confirmé le fait que beaucoup de personnes BPI veulent se lancer dans l'entrepreneuriat, mais sont rapidement confrontées au fait qu'ils-elles ne connaissent pas les procédures. Ce serait intéressant de savoir si dans d'autres pays il y a des bonnes pratiques concernant l'entrepreneuriat. Stéphanie Rapin a dit ne pas être au courant d'études sur l'entrepreneuriat, mais a proposé de se renseigner sur ce point.

Alain Bliss (MAEE) a souhaité **relativiser les statistiques de l'ADEM sur l'insertion professionnelle** des personnes BPT, car ces chiffres ne représentent que le taux des personnes inscrites à l'ADEM, mais pas celui des personnes qui ont trouvé un emploi par leurs propres moyens.

Sylvain Besch (CEFIS) a constaté que sur les 5 dernières années, beaucoup de personnes ont reçu le statut de BPI et peuvent maintenant se faire rejoindre par leurs familles. Il serait **intéressant de mener une étude quantitative** (complémentaire à celle présentée aujourd'hui, entièrement qualitative), afin



de voir comment la situation des personnes BPI évolue en fonction du temps passé au Luxembourg. On pourrait également **étendre l'étude aux personnes bénéficiaires de protection temporaire (BPT)**.

3. Actualités en lien avec le vivre-ensemble interculturel

Anne Daems a fait le point de l'actualité du Département de l'intégration :

- Le 9 mai 2023, le Département de l'intégration et le Secrétariat général du MAEE ont lancé un **appel à projets dans le cadre de la mise en œuvre du Fonds européen « Asile, Migration et Intégration » (AMIF)**. La date limite pour la soumission des demandes de financement de projets était le 8 septembre 2023. Depuis, les projets ont été analysés et ceux qui ont été présélectionnés seront présentés à un comité de sélection au cours des prochaines semaines. Les projets retenus seront réalisés entre le 1er janvier 2024 et le 31 décembre 2025.
- Le 4 mai et le 24 juillet 2023 ont eu lieu les **remises officielles aux premières communes de leur « Guide du citoyen »** personnalisé. Au total, **16 guides ont été finalisés** à ce jour et **10 autres sont en cours de finalisation**. Il a été procédé par ordre alphabétique et par manifestation d'intérêt.
- Le 25 septembre 2024, le ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région a organisé une **matinée d'information pour les nouveaux élus au niveau communal** et les employés communaux pour présenter les différents domaines de travail du ministère. Le contenu présenté lors de cette séance d'information a été partagé avec les communes via la [circulaire n°2023-126](#).
- En ce qui concerne l'élaboration d'un **plan d'action contre le racisme et la discrimination raciale (PAN Antiracisme)**, des consultations ont eu lieu/auront lieu dans 3 principaux domaines, à savoir éducation, logement et travail. Le PAN Antiracisme est actuellement en cours de rédaction et comprendra très probablement les domaines d'action suivants : **enseignement; emploi et travail; logement; communication et sensibilisation; statistiques, suivi et évaluation**. Les grandes lignes du PAN Antiracisme seront présentées à ce comité en mois de décembre.
- Dans le cadre de la **semaine nationale du logement du 5 au 8 octobre**, le Département de l'intégration coordonnera un **stand avec le slogan « Logement sans Racisme »**. Le stand sera animé à tour de rôle par les organisations suivantes : le Centre pour l'égalité de traitement (CET); Mieterschutz Lëtzebuerg asbl; One People asbl; Lëtz Rise Up asbl; PADEM; ALDIC.
- En vue de **élections européennes en juin 2024**, la campagne **« je peux voter »** – lancée pour les élections communales – est actuellement adaptée et sera relancée début 2024. Le délai pour l'inscription des résidents non-luxembourgeois européens sera en avril. Avec la campagne, la **formation de multiplicateurs offerte par le CEFIS** sera également relancée début 2024.

Ben Max (MDIG) a informé le comité de la publication en mai 2023 de **l'étude [Inclusion numérique. Identification des facteurs à l'origine de la fracture numérique](#)**. L'étude, commanditée par le ministère de la Digitalisation, a été réalisée par le Luxembourg Institute of Socio-Economic Research (LISER).

Sérgio Ferreira (ASTI) a demandé si, compte tenu du remplacement de ce comité par le **Conseil supérieur du vivre-ensemble interculturel** avec l'entrée en vigueur de la nouvelle [loi relative au vivre-ensemble interculturel](#) le 1^{er} janvier 2024, il s'agissait de la dernière réunion du comité. Anne Daems (MIFA) lui a répondu qu'une prochaine réunion du comité est prévue pour la fin de l'année.



4. Divers

Aucun autre point n'a été abordé au cours de cette réunion du comité élargi.